

Groupe de travail
ECONOMIE VERTE

Mars 2016

Bilan de la conférence annuelle 2015 et perspectives de travail en 2016

La deuxième conférence annuelle du groupe Économie verte du Conseil de Développement du Pays de Lorient, s'est déroulée le 16 décembre 2015, en partenariat avec Eco origin. Plus de 100 personnes ont assisté aux interventions en après-midi et en soirée, et les retours d'avis ont été très positifs. Dans ce document, nous proposons un résumé de cette conférence, et une présentation des entreprises qui sont intervenues ce jour-là. Mais notre objectif est surtout de tirer toutes les leçons de cette journée pour promouvoir l'économie verte dans notre territoire : nous souhaitons nous appuyer sur le contenu de la journée pour bâtir un programme de travail pour 2016. Nous proposons des pistes de réflexion à approfondir avec les entreprises et les acteurs économiques en vue de produire au cours de l'année un nouvel avis à soumettre aux élus du Pays de Lorient.

Conférence d'Anne BRINGAULT

Anne Bringault travaille à Réseau Action Climat France¹. Ayant suivi les négociations de la COP 21, qui venait de s'achever à Paris, elle est venue nous en présenter un bilan. En soirée, Anne Bringault est intervenue sur le même thème, avec cette fois un public de militants associatifs engagés pour la transition dans le Pays de Lorient. Et chacun a pu constater avec plaisir la variété des terrains d'intervention, l'engagement des citoyens et leur volonté de peser dans ce débat.

Elle a exposé en introduction les causes et les impacts du changement climatique : l'origine humaine du dérèglement climatique ne peut plus être niée aujourd'hui. La moyenne de la température est de 15°C aujourd'hui, soit une hausse de 1°C depuis le début de l'ère industrielle, et le niveau des mers s'est élevé de + 19 cm. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) étudie différents modèles pour prévoir l'évolution du climat. En prolongeant les tendances actuelles, la hausse de la température mondiale serait de + 4,8°C et l'élévation du niveau des mers de + 82 cm à la fin du siècle. Avec une élévation de l'ordre de 1m du niveau des mers, c'est 1/10 de la population mondiale qui serait contrainte de se déplacer. Les impacts du changement climatique seraient particulièrement graves pour les pays du Sud, qui n'en sont pas les responsables. C'est contre ce scénario du pire qu'il convient de se mobiliser.

Elle nous a présenté ensuite un bilan nuancé de la COP 21 :

- Quelles avancées ? Un accord multilatéral traduisant un consensus entre 195 pays, ce qui constitue sans doute le maximum atteignable dans ce type de négociations. L'accord affiche également un objectif inférieur à 2°C à la fin du siècle, soit 1,5°C, ce qui était fortement demandé par les ONG. L'accord obtenu à la COP 21 traduit la prise de conscience des opinions publiques sur ce sujet, il sera donc difficile de faire marche arrière.
- Quelles insuffisances ? L'accord signé ne permet pas de rester sous le cap des + 2°C. Avec les contributions volontaires des États affichées lors de la COP, on aboutit plutôt à une hausse des températures de + 3°C. Une révision à la hausse des engagements des États est prévue tous les 5 ans, mais seulement à partir de 2025, ce qui est beaucoup trop tard. L'accord comprend d'autres lacunes

¹Le Réseau Action Climat France est le représentant français de plus de 700 ONG dans 90 pays, dont le but est d'inciter les gouvernements et les citoyens à prendre des mesures pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat.

importantes : pas de fléchage pour l'adaptation climatique pour les pays du Sud dans le financement de 100 milliards par an à partir de 2020, pas non plus de dispositif pour compensation des pertes et préjudices pour ces pays. Rien dans l'accord sur les transports internationaux, sur l'exploitation des ressources fossiles restant dans le sol (alors qu'il faudrait laisser dans le sol 80% de ces ressources).

Enfin Anne Bringault a souligné le rôle important des territoires : 70% des actions contre le changement climatique doivent être élaborées au niveau local. La mobilisation des territoires est essentielle : les collectivités locales ont la capacité de s'engager sur des projets. Les entreprises, les associations, les citoyens ont également un rôle déterminant à jouer dans ces domaines, sans attendre les décisions gouvernementales.

Les 6 entreprises invitées

Pour cette deuxième édition de la conférence Économie verte, le Conseil de développement du Pays de Lorient avait choisi de faire intervenir des entreprises externes au territoire, contrairement à la première édition, où des entreprises locales étaient venues témoigner de leurs actions. L'idée était de montrer des expériences et des initiatives innovantes d'autres territoires de l'ouest, pour que les acteurs du Pays de Lorient puissent s'en inspirer.

Nous présentons ces 6 entreprises, dont les interventions se sont succédées lors de 3 tables-rondes thématiques, animées par Gilles Poupard (Audélor) : énergie, économie circulaire, mobilité.

Table-ronde énergie

Energency – Arnaud Legrand : cette start-up créée en 2013 à Rennes travaille essentiellement pour l'industrie (agro-alimentaire, automobile, papeterie, etc.) et vise à améliorer l'efficacité énergétique. La facture énergétique des entreprises peut être en effet très importante, et souvent mal connue et peu maîtrisée. Son intervention consiste à analyser les données qui « dorment » dans les entreprises, et aider les entreprises à établir un plan d'action aboutissant par exemple à économiser 10 à 20% de la facture énergétique, souvent sans investissement.

Éoliennes en Pays de Vilaine – Michel Leclerc : Une association exemplaire du Pays de Redon, à l'origine de la réalisation de parcs éoliens financés par des citoyens. Le premier projet, réalisé, a pu récolter 2,7 millions € auprès de 1 000 citoyens. Il correspond à la consommation d'environ 10 000 foyers. Deux autres projets du même type sont en cours. Ce sont des projets qui permettent d'impliquer des citoyens, de garder des ressources localement, de créer des emplois. L'association s'est dotée d'un véritable savoir-faire juridique dans le montage de ce type de projet.

Table-ronde Économie circulaire

Breizh Phenix – Nicolas Perrin : Créée à Vern-sur-Seiche (près de Rennes) en 2014, cette entreprise aide les grandes surfaces (alimentaires ou autres) à réduire le gaspillage. Elle propose des formations aux salariés et cadres de ces grandes surfaces, pour les aider à réduire le gaspillage. C'est une entreprise sociale qui professionnalise le don, via le crédit d'impôt pour inciter les grandes surfaces. Elle joue aussi le rôle d'intermédiaire entre les grandes surfaces et les associations caritatives qui organisent la distribution. Jusqu'à 2 tonnes par jour de denrées alimentaires sont récupérées à Rennes, et 3 tonnes par semaine pour le non alimentaire.

Eico système - Agnès Delamarre : Un bureau d'études spécialisé dans l'économie circulaire dans les zones d'activités, notamment les zones portuaires. Il réalise des inventaires des flux en eau, énergie, matières premières, déchets, dans des zones d'activité, pour identifier les synergies possibles entre les entreprises implantées. Il y a un travail technique, mais aussi une mise en relation des acteurs d'un territoire. Eico système intervient notamment dans diverses zones portuaires (exemple de La Rochelle, Saint-Nazaire, Dunkerque, Marseille-Fos sur Mer).

Table-ronde Mobilité

MKTIC – Claude Cauvet : Une entreprise basée à Liffré près de Rennes, qui propose des solutions de covoiturage « sur mesure » pour les entreprises. Elle part du constat que tous les salariés, et notamment les plus fragiles, n'ont pas un accès courant à Internet. Elle aide les entreprises à créer un service de covoiturage en recourant aussi au SMS, ou à l'affichage papier, en tenant compte des besoins spécifiques des entreprises et en ciblant les ménages modestes.

450 Compte épargne CO² – Olivier Messenger : Une entreprise brestoise, présente dans diverses régions françaises, qui a créé une « monnaie climatique ». Les particuliers, les associations, ouvrent un compte CO² et prouvent par leurs factures qu'ils ont émis moins de carbone. Les kilos de CO² économisés peuvent être convertis en offre de services, ou être convertis en cash (via des entreprises qui s'engagent à compenser leurs émissions de CO²)

Béatrice Feltmann (Ecoorigin) et Arnaud Rentenier (Lorient technopole) ont également participé aux tables rondes.

Quelles suites pour le travail du groupe Économie verte ?

Petit rappel historique

Le groupe Économie verte du Conseil de développement du Pays de Lorient a commencé ses travaux en 2012. Il comprend actuellement environ 25 personnes. Il est animé par 4 co-pilotes : David Cabedoce, Gérard Darris, Colin Hubert et Marie-Laure Lamy. Le fil rouge de ses travaux consiste à s'intéresser au volet économique de l'environnement. Il associe les entreprises aux réflexions sur la prise en compte de l'environnement et la réduction de l'impact climatique dans leurs activités.

Après avoir auditionné plus de 30 personnes, le groupe de travail a diffusé un premier avis en octobre 2013. Cet avis identifiait 7 grands domaines économiques prioritaires pour le développement de l'économie verte dans le Pays de Lorient : l'agriculture, la pêche, la construction navale, l'énergie, le bâtiment, l'économie circulaire et le tourisme. Dans chacun de ces secteurs d'activité économique, nous avons identifié des perspectives de développement local.

Nous avons aussi formulé des pistes globales d'action pour stimuler l'économie verte dans le territoire :

- Faire de l'économie verte un axe stratégique transversal du développement local.
- Dégager au niveau local des moyens d'accompagnement et d'expertise de la viabilité économique des projets
- Créer une conférence annuelle de l'économie verte pour valoriser les avancées de l'économie verte au niveau local, diffuser les résultats et échanger sur les possibilités de synergie entre les projets.

Cet avis mettait en valeur également les nombreuses initiatives déjà engagées dans le Pays de Lorient dans ces 7 domaines, qu'il s'agisse d'entreprises innovantes, d'initiatives associatives, ou d'initiatives publiques.

Les entreprises (y compris initiatives associatives ou publiques) du Pays de Lorient identifiées lors de l'avis d'octobre 2013 :

Agriculture : Des clics Fermiers, Optim-ISM, le réseau des AMAP du Pays de Lorient

Pêche : Marport, Thalos, Halieutis, Ifremer Lorient, SEM Lorient Keroman

Construction navale et nautisme : STX, Ship Studio, la Sellor, Chantiers Bernard

Énergie : Nass&Wind, ID environnement, Xsea, Turbiwatt, EnerCat, DCNS, Ville de Lorient

Construction : Eveno fermetures, Loy et Cie, Positivement bois, Vity Technologies, Limatb, Approche Eco-habitat

Économie circulaire : Book Hémisphères, Green Sails, Idées détournées, La Feuille d'érable, Défis, Emmaüs, Usine de Kervellerin, les Paniers de la mer, Véolia, Lorient Agglomération.

Tourisme : Belambra

Au cours des auditions de 2014 et 2015, d'autres entreprises innovantes, telles que Seabird, Aezeo, SAS OnCIMè (Bretagne Énergies Citoyennes), etc., ont pu témoigner de leurs expériences et de leur engagement dans l'économie verte.

Propositions de travail pour 2016

Un territoire exemplaire en certains domaines

Dans son introduction lors de la conférence du 16 décembre, le Président de Lorient Agglomération, Norbert Métairie, a souligné le rôle des territoires pour mettre en œuvre les actions visant à réduire l'impact du changement climatique. Au regard des propositions et des domaines d'action en faveur de l'économie verte, le Pays de Lorient est bien avancé et même exemplaire dans certains domaines. Il bénéficie sur plusieurs aspects d'une reconnaissance au niveau national (Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte, Territoire Zéro Gaspi, Zéro Déchet, etc.). C'est le cas en particulier pour la structuration d'une filière alimentaire locale, la valorisation des déchets, la rénovation énergétique des bâtiments, la mise en réseau d'acteurs locaux pour la transition (boucle énergétique locale).

Comme indiqué en préambule, nous souhaitons valoriser les témoignages des entreprises lors de la conférence du 16 décembre 2015 pour étayer la suite des réflexions du groupe de travail Économie verte du CDPL. Les participants à la conférence ont largement apprécié la qualité des expériences rapportées par ces entreprises, et estimé qu'elles pourraient inspirer de nouvelles initiatives pour le Pays de Lorient.

Un programme de travail pour 2016

Les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique des bâtiments font l'objet de nombreuses initiatives locales, notamment sous l'impulsion de Lorient Agglomération (existence d'une agence locale de l'énergie (ALOEN) depuis 10 ans, projet SOLENN, boucle énergétique locale, programmes pour aider à la rénovation énergétique des bâtiments, inscription du territoire dans le dispositif « Cit'ergie »).

Le groupe de travail fait le choix de s'investir sur des axes peu abordés au niveau du territoire. A partir des témoignages des entreprises lors de la deuxième conférence de l'économie verte, nous proposons de retenir 3 thématiques à approfondir sur le Pays de Lorient :

- la lutte contre le gaspillage de produits, notamment alimentaires
- l'économie circulaire dans les zones d'activité en particulier portuaires
- la mise en place d'une offre de covoiturage dans les zones d'activité et les entreprises

Dans chacun de ces 3 domaines, nous proposons :

- de construire un programme de travail pour les prochains mois : mobilisation des ressources existantes, auditions d'acteurs compétents
- de chercher à repérer les pistes pour développer et enrichir ce type d'actions localement
- de formuler in fine (avant la fin 2016) un nouvel avis incluant des préconisations, qui pourra être présenté aux élus et aux acteurs du territoire.

Conseil de Développement du Pays de Lorient
1, rue Fulvy
56100 Lorient
02 97 76 72 08 / 07 84 15 59 96
contact@cdpl.bzh
www.cdpl.bzh

